

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Résultats - Fonds affectés	5
Évolution de l'actif net	6 - 7
Bilan	8
Bilan - Fonds affectés	9
Flux de trésorerie	10
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	11 - 21
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Administration générale et production	22 - 23
Annexe B - Résultats - Fonds affectés - Fonds ARBJ	24 - 26
Annexe C - Résultats - Fonds affectés - Fonds Soutien à l'entrepreneuriat	27

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Administration régionale Baie-James

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Administration régionale Baie-James (ci-après «l'organisme»), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquerrai une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevé au cours de mon audit.


CPA auditrice

Chibougamau (Québec)
Le 22 août 2024

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024		2023	
	Fonds régions et ruralité (FRR)	Fonds affectés (page 5)	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Subventions				
Gouvernement du Québec				
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	2 550 111	157 592	2 707 703	2 923 237
Ministère de la Culture et des Communications		345 764	345 764	204 500
Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue		35 000	35 000	
Ministère des Transports		17 369	17 369	104 128
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		460 244	460 244	54 064
Services Québec	73 859	27 837	101 696	50 183
Société du Plan Nord		539 578	539 578	41 250
Ministère de l'Économie et de l'Innovation		310 000	310 000	310 000
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration		174 775	174 775	135 775
Remboursement de subventions MIFI				(18 249)
Chantier de l'Économie sociale		91 250	91 250	52 000
Emploi d'été Canada	9 157		9 157	4 598
Contribution entreprise privée				200 000
Services administratifs - sociétés	22 021		22 021	21 357
Intérêts sur placements	22 207	6 045	28 252	20 598
Autres produits	25 000		25 000	(21 154)
	2 702 355	2 165 454	4 867 809	4 082 287
CHARGES				
Attributions				
Promoteurs et organismes (annexe A)	1 244 267	8 121	1 252 388	1 076 243
Instances démocratiques - Déplacements et réunions				
Conseil d'administration	51 107		51 107	35 368
Rémunération du personnel				
Salaires et contributions de l'employeur	907 166	447 092	1 354 258	1 120 294
Formation et perfectionnement	4 301	3 688	7 989	8 540
Recrutement du personnel	11 410		11 410	9 190
Administration générale (annexe A)	254 986	72 571	327 557	296 960
Productions (annexe A)	536 553	866 232	1 402 785	632 052
	3 009 790	1 397 704	4 407 494	3 178 647
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(307 435)	767 750	460 315	903 640

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024					2023
	Fonds local de solidarité (FLS)	Fonds local d'investissement (FLI)	Fonds PAUPME	Fonds PAPEC	Fonds- ARBJ (annexe B)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS						
Subventions						
Gouvernement du Québec						
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation					157 592	157 592
Ministère de la Culture et des Communications					345 764	345 764
Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue					35 000	35 000
Ministère des Transports					17 369	17 369
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale					460 244	460 244
Services Québec					27 837	27 837
Société du Plan Nord					539 578	539 578
Ministère de l'Économie et de l'Innovation					310 000	310 000
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration					174 775	174 775
Remboursement de subventions MIFI						(18 249)
Chantier de l'Économie sociale					91 250	91 250
Contribution entreprise privée						200 000
Intérêts sur placements			5 671	374		6 045
			5 671	374	2 159 409	2 165 454
						1 512 484
CHARGES						
Attributions						
Promoteurs et organismes (annexe A)					8 121	8 121
Rémunération du personnel						
Salaires et contributions de l'employeur					447 092	447 092
Formation et perfectionnement					3 688	3 688
Recrutement du personnel						1 000
Administration générale						
Loyer					24 000	24 000
Déplacements et représentation					9 093	9 093
Publicités et information					4 257	4 257
Papeterie, dépenses de bureau et informatique					3 894	3 894
Télécommunications					2 640	2 640
Honoraires professionnels et consultants					6 000	6 000
Mauvaises créances (recouvrées)				22 185		22 185
Intérêts et frais bancaires	502					502
Productions						
Gestion de l'entente					75 000	75 000
Entente spécifique - Aînés					223 009	223 009
Culture - volet régional					78 567	78 567
Culture - table culturelle Nordique					1 128	1 128
Entente sectorielle en culture						1 075
Autres projets					488 528	488 528
	502			22 185	1 375 017	1 397 704
						1 376 489
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(502)		5 671	(21 811)	784 392	767 750
						135 995

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024			2023	
	Investi en immobi- lisation	Fonds régions et ruralité (FRR)	Total des fonds affectés (page 7)	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	55 087	1 805 538	2 607 068	4 467 693	3 564 053
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(31 956)	(275 479)	767 750	460 315	903 640
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12 031	(12 031)			
VIREMENTS					
Virements du Fonds régions et ruralité (FRR) aux Fonds affectés - ARBJ		(952 663)	952 663		
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	35 162	565 365	4 327 481	4 928 008	4 467 693
ENGAGEMENTS (note 10)		421 887	236 200		

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024						2023
	Fonds affectés						
	Fonds local de solidarité (FLS) \$	Fonds local d'investissement (FLI) \$	Fonds PAUPME	Fonds PAPEC	Fonds - ARBJ \$	Fonds - FAHT \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	259 797	(59 477)		1 741	2 285 614	119 393	2 607 068
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(502)		5 671	(21 811)	784 392		767 750
VIREMENTS Virements du Fonds région et ruralité (FRR) aux Fonds affectés - ARBJ					952 663		952 663
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	259 295	(59 477)	5 671	(20 070)	4 022 669	119 393	4 327 481
ENGAGEMENTS (note 10)					236 200		236 200

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES

BILAN

AU 31 MARS 2024

	2024		2023	
	Fonds régions et ruralité (FRR)	Fonds affectés (page 9)	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
À COURT TERME				
Encaisse	4 248 155	1 169 256	5 417 411	3 283 318
Débiteurs (note 3)	32 092		32 092	12 623
Subventions à recevoir	4 491 196		4 491 196	4 525 925
Avances au Fonds régions et ruralité (note 4)	(1 000 000)		(1 000 000)	(1 000 000)
Portion à court terme des placements (note 5)	2 848	137 624	140 472	12 793
Total de l'actif à court terme	7 774 291	1 306 880	9 081 171	6 834 659
 PLACEMENTS (note 5)	465	716 321	716 786	13 498
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	35 162		35 162	55 087
Total de l'actif	7 809 918	2 023 201	9 833 119	6 903 244
PASSIF				
À COURT TERME				
Créditeurs (note 7)	2 003 107		2 003 107	1 548 041
Subventions reportées (note 8)	1 064 222		1 064 222	
Portion à court terme de la dette à long terme (note 8)				807 800
Total du passif à court terme	3 067 329		3 067 329	2 355 841
 DETTES À LONG TERME (note 9)		1 837 782	1 837 782	79 710
Total du passif	3 067 329	1 837 782	4 905 111	2 435 551
ACTIF NET				
GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE	565 365	185 419	750 784	2 007 599
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 162		35 162	55 087
ACTIF NET DU FONDS ARBJ	4 022 669		4 022 669	2 285 614
ACTIF NET DU FONDS FAHT	119 393		119 393	119 393
Total de l'actif net	4 742 589	185 419	4 928 008	4 467 693
Total du passif et de l'actif net	7 809 918	2 023 201	9 833 119	6 903 244

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES

BILAN - FONDS AFFECTÉS

AU 31 MARS 2024

	2024					2023
	Fonds local de solidarité (FLS)	Fonds local d'investissement (FLI)	Fonds PAUPME	Fonds PAPEC	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF						
À COURT TERME						
Encaisse	269 295	748 323	92 707	58 931	1 169 256	1 066 593
Portion à court terme des placements (note 5)			131 967	5 657	137 624	10 084
Total de l'actif à court terme	269 295	748 323	224 674	64 588	1 306 880	1 076 677
PLACEMENTS (note 5)			714 997	1 324	716 321	12 894
Total de l'actif	269 295	748 323	939 671	65 912	2 023 201	1 089 571
PASSIF						
À COURT TERME						
Créditeurs (note 7)						
Portion à court terme de la dette à long terme (note 8)						807 800
Total du passif à court terme						807 800
DETTES À LONG TERME (note 9)	10 000	807 800	934 000	85 982	1 837 782	79 710
Total du passif	10 000	807 800	934 000	85 982	1 837 782	887 510
ACTIF NET						
GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE	259 295	(59 477)	5 671	(20 070)	185 419	202 061
Total de l'actif net	259 295	(59 477)	5 671	(20 070)	185 419	202 061
Total du passif et de l'actif net	269 295	748 323	939 671	65 912	2 023 201	1 089 571

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024	2023
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	460 315	903 640
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	31 956	39 979
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		117
	<u>492 271</u>	<u>943 736</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	<u>1 534 548</u>	<u>361 921</u>
	<u>2 026 819</u>	<u>1 305 657</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(846 964)	
Encaissement des placements	15 997	72 340
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(12 031)	(11 342)
Produit de cession d'immobilisations corporelles		75
	<u>(842 998)</u>	<u>61 073</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme	950 272	
Remboursement de la dette à long terme		(197 448)
	<u>950 272</u>	<u>(197 448)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	<u>2 134 093</u>	<u>1 169 282</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>3 283 318</u>	<u>2 114 036</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>5 417 411</u>	<u>3 283 318</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>5 417 411</u></u>	<u><u>3 283 318</u></u>
Encaisse	<u>5 417 411</u>	<u>3 283 318</u>

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2024

Note 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de l'article 21.5 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (RLRQ c M-22.1), sous la forme juridique d'une personne morale. L'organisme possède divers mandats, dont celui d'agir en matière de développement régional dans la région administrative du Nord-du-Québec, et ce, pour les personnes, autres que les Cris, qui résident sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et sur celui de la Ville de Chapais, de la Ville de Chibougamau, de la Ville de Lebel-sur-Quévillon et de la Ville de Matagami. L'organisme est un organisme sans but lucratif au sens de la loi de l'impôt.

Note 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Actifs et passifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des subventions à recevoir, des débiteurs (à l'exception de la TPS et TVQ à recevoir) et des prêts à des entreprises.

Les placements en actions dans des sociétés privées sont comptabilisés au coût.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs (à l'exception des déductions à la source à payer) et des dettes à long terme.

Coût des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2024

Note 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont la durée de vie des immobilisations, la dépréciation des actifs financiers et la provision pour mauvaises créances. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2024

Note 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Fonds régions et ruralité (FRR)

Le Fonds régions et ruralité (FRR) est constitué en vertu de l'article 111 de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Il est affecté au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques conclues entre un organisme mandaté, un ministère ou un organisme du gouvernement. Ce fonds peut aussi être affecté au financement de toute autre activité exercée par une municipalité régionale de comté (MRC). Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à ses activités et au fonctionnement.

Fonds local d'investissement (FLI)

Le Fonds local d'investissement (FLI) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de prêts et de garanties de prêts.

Fonds local de solidarité (FLS)

Le Fonds local de solidarité (FLS) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de financement aux entrepreneurs.

Fonds PAPEC

Le Fonds PAPEC présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux financements d'entreprises éprouvant des difficultés en lien avec la situation liée à la Covid.

Fonds PAUPME

Le Fonds PAUPME présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux financements d'entreprises éprouvant des difficultés en lien avec la situation liée aux feux de forêt.

Autres fonds affectés

Fonds ARBJ

Le Fonds ARBJ présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la participation du Fonds à différents projets (locaux et régionaux) issus des organismes ou ville de la région.

Fonds FAHT

Le Fonds FAHT présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la participation du Fonds à différents projets (locaux et régionaux) issus des entreprises de la région.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2024

Note 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des apports et des autres produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au fonds régions et ruralité lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service est rendu, que le montant du service est fixé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux/ Année
Œuvre d'art	dégressif	20%
Mobilier et agencement	dégressif	20%
Matériel roulant	linéaire	3 ans
Équipement informatique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	10%

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2024

Note 3- DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Fonds régions et ruralité (FRR)		
Comptes à recevoir	10 827	3 829
TPS et TVQ à recevoir	21 265	8 794
	<u>32 092</u>	<u>12 623</u>

Note 4- CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds ne comportent ni intérêt ni modalité de remboursement.

Le fonds régions et ruralité (FRR) a viré les sommes aux fonds suivants:

	2024	2023
	\$	\$
Agent de développement numérique au NDQ	59 000	59 000
PJES	(5 096)	12 222
Accélérateur économique Matagami	29 375	29 375
Aînés		50 000
FRR Volet Signature	477 675	
Culture- Bonification	145 764	
PAC-MIFI	100 250	89 025
FCR	<u>141 000</u>	<u>145 500</u>
	947 968	385 122

Ces montants ont été transférés pour les opérations courantes des différents fonds.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2024

Note 5- PLACEMENTS

	2024	2023
	\$	\$
Fonds PAUPME		
Prêts à des entreprises, 4,25 %, sans garantis, échéant à différentes dates jusqu'en 2028	846 964	
Montant encaissable au cours du prochain exercice	131 967	
	714 997	

Les encaissements disponibles au cours des cinq (5) prochains exercices s'établissent à 846 964 \$ et se détaillent comme suit : 2025 - 131 967 \$; 2026 - 245 760 \$; 2027 - 252 487 \$; 2028 - 211 762 \$; 2029 - 4 988 \$.

Fonds PAPEC

Prêts à des entreprises, 3 %, échéant à différentes dates jusqu'en 2025	6 981	22 978
Montant encaissable au cours du prochain exercice	5 657	10 084
	1 324	12 894

Les encaissements disponibles au cours des deux (2) prochains exercices s'établissent à 6 981 \$ et se détaillent comme suit : 2025 - 5 657 \$; 2026 - 1 324 \$.

Fonds régions et ruralité (FRR)

Prêts à des entreprises, sans garanti, 5 % à 7 %, échéant à différentes dates jusqu'en 2025	6 953	9 662
Moins :		
Provision pour mauvaises créances	(3 640)	(6 349)
	3 313	3 313
Montant encaissable au cours du prochain exercice	2 848	2 709
	465	604

Les encaissements disponibles au cours des deux (2) prochains exercices s'établissent à 4 341 \$ et se détaillent comme suit : 2025 - 2 848 \$; 2026 - 1 493 \$.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2024

Note 6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Fonds régions et ruralité (FRR)

COÛT

Oeuvres d'art
 Mobilier et agencement
 Matériel roulant
 Équipement informatique
 Améliorations locatives

Solde au début	Acquisitions	Solde à la fin
\$	\$	\$
2 709		2 709
208 838	6 637	215 475
55 997		55 997
215 561	5 394	220 955
170 987		170 987
654 092	12 031	666 123

AMORTISSEMENT CUMULÉ

Oeuvres d'art
 Mobilier et agencement
 Matériel roulant
 Équipement informatique
 Améliorations locatives

Solde au début	Amortis- sement	Solde à la fin
\$	\$	\$
271	488	759
188 148	4 801	192 949
37 332	18 665	55 997
202 267	8 002	210 269
170 987		170 987
599 005	31 956	630 961

VALEUR NETTE

55 087	35 162
--------	--------

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2024

Note 7- CRÉDITEURS

	2024	2023
Fonds régions et ruralité (FRR)	\$	\$
Comptes fournisseurs	1 836 288	1 406 766
Salaires à payer	115 982	94 125
Déductions à la source à payer	50 837	47 150
	<u>2 003 107</u>	<u>1 548 041</u>

Note 8- SUBVENTIONS REPORTÉES

	Encaissement	Produits	Solde à la fin
	\$		
Plan Climat			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	<u>1 064 222</u>		<u>1 064 222</u>
	<u>1 064 222</u>		<u>1 064 222</u>

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2024

Note 9- DETTES À LONG TERME

FONDS AFFECTÉS

Fonds local d'investissement (FLI)

Effet à payer d'un montant maximal de 807 800 \$, sans intérêt, remboursable de la façon suivante : un versement en juin 2026, égal au solde de ce prêt non encore investi le 31 décembre 2025, cinq versements annuels à compter de juin 2027, chacun égal aux sommes reçues à même les prêts consentis durant la période de douze mois précédents le 31 décembre de chaque année, un versement en juin 2032, égal à l'évaluation du portefeuille de placements au 31 décembre 2031 jusqu'à concurrence du solde de la dette

2024
\$

2023
\$

807 800

807 800

Moins:

Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice

807 800

807 800

Fonds local de solidarité (FLS)

Effet à payer, 5 %, intérêts remboursables trimestriellement, sans échéance

10 000

10 000

Fonds PAPEC

Effet à payer, sans intérêt, remboursable de la façon suivante : un versement en mars 2030, égal à l'évaluation du portefeuille de placement, jusqu'à concurrence du montant prêté.

85 982

69 710

Fonds PAUPME

Effet à payer, sans intérêt, remboursable de la façon suivante : un versement en mars 2030, égal à l'évaluation du portefeuille de placement, jusqu'à concurrence du montant prêté.

934 000

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2024

Note 10- FLUX DE TRÉSORERIE

	2024	2023
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :	\$	\$
Débiteurs	(19 469)	16 543
Subventions à recevoir	34 729	(173 674)
Avances au Fonds régions et ruralité (note 4)		1 000 000
Créditeurs	455 066	(480 948)
Subventions reportées	1 064 222	
	<u>1 534 548</u>	<u>361 921</u>

Note 11- ENGAGEMENTS

Bail à long terme

L'organisme a signé un bail à long terme d'une durée de cinq (5) ans, échéant en septembre 2020 avec une option de renouvellement de 5 ans. Ce bail comporte un loyer mensuel de 6 673 \$ taxes incluses. Les paiements minimums exigibles en vertu de ce bail au cours des deux (2) prochains exercices s'élèvent à 112 293 \$ et se détaillent comme suit: 2025 - 74 863 \$; 2026 - 37 430 \$.

Fonds régions et ruralité (FRR)

Les montants à verser concernant des projets autorisés du Fonds régions et ruralité (FRR) s'élèvent à 421 887 \$ au 31 mars 2024 et se détaillent comme suit : 2025 -271 887 \$; 2025 - 150 000 \$.

Autres Fonds ARBJ

Les montants à verser concernant des projets autorisés des autres fonds ARBJ s'élèvent à 236 200 \$ au 31 mars 2024 et se détaillent comme suit : 2025 - 192 450 \$; 2026 - 43 750 \$.

Les engagements faits envers des promoteurs et organismes, pour tous les fonds, sont toujours conditionnels à la disponibilité des crédits budgétaires.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2024

Note 12- INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de variation de la juste valeur marchande. L'organisme est exposé à ce type de risque sur sa dette à long terme, ses dépôts à terme et ses placements.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les dépôts à terme, les débiteurs, les subventions à recevoir et les placements en entreprise. Les subventions ont été reçues après la fin de son exercice financier. L'organisme évalue, de façon continue, les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir. Le risque de crédit des dépôts à terme est négligeable, car ils sont détenus dans une grande institution financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les fournisseurs et les charges à payer sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

ANNEXE A

	2024		2023
	Fonds régions et ruralité (FRR)	Fonds affectés (page 5)	Total
	\$	\$	\$
CHARGES			
ATTRIBUTIONS			
Volet développement social			
Promoteurs et organismes - PRTA		15 874	15 874
Volet développement économique			81 210
Promoteurs et organismes - AEM			100 000
Promoteurs et organismes - Aide aux MRC		(7 753)	247 829
Promoteurs et organismes - FRR	(33 156)		(33 156)
Promoteurs et organismes - PDC	163 423		163 423
Promoteurs et organismes - PF	91 041		91 041
Promoteurs et organismes - PIEC	156 766		156 766
Promoteurs et organismes - PSAE	181 654		181 654
Promoteurs et organismes - PIDE	250 000		250 000
Promoteurs et organismes - PPM	200 000		200 000
Promoteurs et organismes - PEP	190 749		190 749
Promoteurs et organismes - PPE	29 545		29 545
Promoteurs et organismes - PSE	14 245		14 245
Promoteurs et organismes - PFC			(11 500)
Promoteurs et organismes - FAHT			12 628
	1 244 267	8 121	1 252 388
			1 076 243

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

ANNEXE A

	2024		2023	
	Fonds régions et ruralité (FRR)	Fonds affectés (page 5)	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Loyer	64 064	24 000	88 064	72 667
Assurances	9 085		9 085	7 738
Entretien et réparations	13 663		13 663	16 455
Déplacements et représentation	20 459	9 093	29 552	29 273
Publicités et information		4 257	4 257	4 500
Papeterie, dépenses de bureau et informatique	28 027	3 894	31 921	26 540
Télécommunications	50 879	2 640	53 519	51 906
Honoraires professionnels et consultants	35 812	6 000	41 812	46 658
Cotisations et associations	2 590		2 590	1 710
Intérêts et frais bancaires	1 160	502	1 662	1 994
Mauvaises créances (recouvrées)	(2 709)	22 185	19 476	(2 577)
Amortissement des immobilisations corporelles	31 956		31 956	39 979
Perte sur cession d'immobilisations corporelles				117
	254 986	72 571	327 557	296 960
PRODUCTIONS				
Gestion de l'entente	(75 000)	75 000		
Entente spécifique - Aînés		223 009	223 009	42 242
Culture - volet régional		78 567	78 567	163 014
Culture - table culturelle Nordique		1 128	1 128	
Projets spéciaux	611 553		611 553	282 367
Entente sectorielle en culture				1 075
Autres projets		488 528	488 528	143 354
	536 553	866 232	1 402 785	632 052

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS - FONDS ARBJ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

ANNEXE B

	2024				
	Fonds QIS	Agent de développement numérique au NDQ (ADN) \$	PJES \$	PAC- MIFI \$	FCR \$
PRODUITS					
Subventions					
Gouvernement du Québec					
Ministère de la Culture et des Communications		59 000			141 000
Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue					35 000
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	460 244				
Ministère de l'Économie et de l'Innovation			110 000		
Services Québec - Entente 2022-2023					(11 426)
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration				174 775	
Virements entre les fonds			(11 625)		
	460 244	59 000	98 375	174 775	164 574
CHARGES					
Rémunération du personnel					
Salaires et contributions de l'employeur		56 388	69 517		
Formation et perfectionnement		2 721			
Administration générale					
Loyer			6 000		
Déplacements et représentation		1 669	2 409		(5)
Publicités et information			257		
Papeterie, dépenses de bureau et informatique		915	667		
Télécommunications			1 320		
Productions					
Gestion de l'entente	70 000				
Culture - volet régional					78 567
Culture - table culturelle Nordique					1 128
Autres projets	354 206		30 169	58 552	
	424 206	61 693	110 339	58 552	79 690
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	36 038	(2 693)	(11 964)	116 223	84 884
ACTIF NET AU DÉBUT	59 807	(10 618)	17 060	207 309	148 301
Virements du Fonds Régions et Ruralité (FRR)		59 000	(5 096)	100 250	141 000
ACTIF NET À LA FIN	95 845	45 689		423 782	374 185

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS - FONDS ARBJ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

ANNEXE B

	2024					
	FRR					
	Fondation Lucie et André Chagnon	Culture Bonification	Volet		Soutien au travail autonome (STA)	Aînés
			Signature	Aide aux MRC		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS						
Subventions						
Gouvernement du Québec						
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation			157 592			
Ministère de la Culture et des Communications		145 764				
Société du Plan nord			498 328			
Services Québec					9 888	
Chantier de l'Économie sociale	91 250					
Virements entre les fonds	11 625					
	102 875	145 764	655 920		9 888	
CHARGES						
Attributions						
Promoteurs et organismes (annexe A)				(7 753)		
Rémunération du personnel						
Salaires et contributions de l'employeur	87 571				11 397	
Formation et perfectionnement	467					
Administration générale						
Loyer	6 000					
Déplacements et représentation	2 516					4
Papeterie, dépenses de bureau et informatique	4					
Télécommunications	1 320					
Productions						
Gestion de l'entente	5 000					
Entente spécifique - Aînés						223 009
Autres projets		20 978				
	102 878	20 978		(7 753)	11 397	223 013
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(3)	124 786	655 920	7 753	(1 509)	(223 013)
ACTIF NET AU DÉBUT	96 257		672 776	486 984	3 806	339 418
Virements du Fonds Régions et Ruralité (FRR)		145 764	477 675			
ACTIF NET À LA FIN	96 254	270 550	1 806 371	494 737	2 297	116 405

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS - FONDS ARBJ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024				ANNEXE B 2023
	Programme de réduction des tarifs aériens (PRTA)	Accélérateur économique Matagami	Fonds de transition	Accès entreprise Québec	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Subventions					
Gouvernement du Québec					
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation					157 592
Ministère de la Culture et des Communications					345 764
Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue					35 000
Ministère des Transports	17 369				17 369
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale					460 244
Services Québec		29 375			27 837
Société du Plan Nord		41 250			539 578
Ministère de l'Économie et de l'Innovation				200 000	310 000
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration					174 775
Remboursement de subventions MIFI					(18 249)
Chantier de l'Économie sociale					91 250
Contribution entreprise privée					200 000
	17 369	70 625		200 000	2 159 409
					1 512 100
CHARGES					
Attributions					
Promoteurs et organismes (annexe A)	15 874				8 121
Rémunération du personnel					
Salaires et contributions de l'employeur	2 219			220 000	447 092
Formation et perfectionnement				500	3 688
Recrutement du personnel					1 000
Administration générale					
Loyer				12 000	24 000
Déplacements et représentation				2 500	9 093
Publicités et information				4 000	4 257
Papeterie, dépenses de bureau et informatique				2 308	3 894
Télécommunications					2 640
Honoraires professionnels et consultants				6 000	6 000
Productions					
Gestion de l'entente					75 000
Entente spécifique - Aînés					223 009
Culture - volet régional					78 567
Culture - table culturelle Nordique					1 128
Entente sectorielle en culture					1 075
Autres projets			24 623		488 528
	18 093		24 623	247 308	1 375 017
					1 363 361
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(724)	70 625	(24 623)	(47 308)	784 392
					148 739
ACTIF NET AU DÉBUT	(3 971)		200 000	68 485	2 285 614
					1 751 753
Virements du Fonds Régions et Ruralité (FRR)	4 695	29 375			952 663
					385 122
ACTIF NET À LA FIN		100 000	175 377	21 177	4 022 669
					2 285 614

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS - FONDS SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024		ANNEXE C 2023
	Fonds d'amélioration de l'hébergement touristique en Jamésie (FAHT)	Total	Total
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Intérêts sur placements			
Intérêts			
Autres produits			
Production (annexe A)			
CHARGES			
Attributions			
Promoteurs et organismes (annexe A)			12 628
			12 628
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS			(12 628)
ACTIF NET AU DÉBUT	119 393	119 393	132 021
ACTIF NET À LA FIN	119 393	119 393	119 393